

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUILLET 2021 À 18 h 30**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 19 juillet, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de ST SEURIN DE PALENNE, dûment convoqué le 12 juillet mai 2021, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Marianick LAURAINÉ, Michel DROUILLARD, Estelle PETIT, Hervé BOISSON, Lionel LAVILLE, Bernard GUILLET et Patrick BARTHOU formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

ABSENTS EXCUSÉS : Christian GOUIN qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD et Stéphane GENAUDEAU qui a donné pouvoir à Bernard GUILLET

ABSENT : Christophe GOURGUECHON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Michel DROUILLARD

Le procès-verbal du 07 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 2021/07/01 - Facturation travaux de la pompe
- 2021/07/02 - Travaux SDEER pour Terrain Nougé
- 2021/07/03 - Éclairage public rue de la Seugne : extension
- 2021/07/04 - Branchements rue de la Seugne
- 2021/07/05 - Église : devis de maçonnerie et de ferronnerie
- 2021/07/06 - Questions diverses

2021/07/01 - FACTURATION TRAVAUX DE LA POMPE

Monsieur le Maire expose que les abords de la pompe avaient été endommagés par les agriculteurs. Ces derniers avaient proposé de prendre en charge la moitié des frais de matériaux pour la remise en état (effectuée par les conseillers municipaux et les agriculteurs) qui s'élèvent à la somme de 1 792,08 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de la somme de 896,04 €.

2021/07/02 - TRAVAUX SDEER POUR TERRAIN NOUGÉ

Dans le cadre de la viabilisation des 9 lots proposés à la vente, il convient de confier la maîtrise d'œuvre de l'extension basse tension et de l'éclairage public au SDEER.

À l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de confier la maîtrise d'œuvre de l'extension basse tension et de l'éclairage public du terrain NOUGÉ au SDEER et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2021/07/03 - ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA SEUGNE : EXTENSION

Monsieur le Maire propose d'étendre l'éclairage public rue de la Seugne jusqu'à la sortie du village en prévoyant un espacement plus important que la norme entre les candélabres.

Le conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de demander un devis. Les travaux pourront se faire conjointement avec l'extension électrique du terrain NOUGÉ.

2021/07/04 - BRANCHEMENTS RUE DE LA SEUGNE

Dans le cadre des branchements RESE du terrain NOUGÉ, le conseil municipal précise que tous les terrains donnant rue de la Seugne devront être raccordés rue de la Seugne.

2021/07/05 - ÉGLISE : DEVIS DE MAÇONNERIE ET DE FERRONNERIE

Des devis ont été demandés pour corriger les désordres :

Maçonnerie : 1 368,00 € TTC

Ferronnerie : 762,56 € TTC

L'assemblée accepte ces devis à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de faire procéder aux travaux et de demander un autre devis de ferronnerie pour le mur attenant.

2021/07/06 - QUESTIONS DIVERSES

Yves ARCHAMBAUD : Renouvellement du réseau d'eau : 450 000 € HT à la charge d'EAU 17. Remerciements de l'Association des Maires des Alpes-Maritimes pour la subvention de 350 € suite à la tempête Alex. Analyse d'eau de la pompe : eau non potable pour la consommation domestique.

Lionel LAVILLE : son fils aimerait louer la salle des fêtes le 07 août prochain : refus du Maire compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Patrick BARTHO : chez ses locataires, la haie communale pousse au travers du grillage, que faire ? Monsieur le Maire va faire intervenir l'entreprise habituelle dès que possible. Il conviendrait également de tailler la haie dans les 2 virages qui montent vers Borlut.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 20.

Signatures :

Yves ARCHAMBAUD	Marianick LAURINE	Michel DROUILLARD
Yves ARCHAMBAUD p/Christian GOUIN	Estelle PETIT	Hervé BOISSON
Lionel LAVILLE	Christophe GOURGUECHON	Bernard GUILLET
Patrick BARTHO	Bernard GUILLET p/Stéphane GENAUDEAU	